



Bureau directeur Mercredi 05 Février 2014 à Thuit Signol.

Présents : Véronique MLLION, Jean Claude GOSSSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Dominique BARTHELEMY, Jean François DREYER, Alain PLY, Michel DEVIC, Patrick LE HIRESS, Jacques MALAURIE, Jean François GALLERNE, Philippe MOUREAU, Roland DUVAL.

Excusés : Ludovic RAYEUR, Jérôme LELAIDIER, Max BORDEAU, Gilbert BOUTEILLER.

Le président Mr Jean Claude GOSSSELIN ouvre la séance à 19h00.

Il commence par donner les informations reçues lors du dernier Comité Directeur de la FFR s'étant déroulé la veille de FRANCE / ANGLETRRE.

Il nous fait une très substantielle explication de « Changements d'âge » et des nouvelles compétitions jeunes.

Devant la masse de documents et surtout une analyse plus fine qui doit en être faite, il demande à Jean François DREYER président de la commission sportive de se réunir avec les cadres techniques et de nous préparer une présentation plus limpide qui pourrait être faite lors du prochain Comité Directeur du mois de mars à Caen. Le secrétaire général demande que le Chargé de Mission auprès des CD Mr Roland DUVAL puisse participer à cette réunion pour en faire li aussi une présentation au cours du collège des présidents des CD.

Il donne ensuite une information sur les « affaires » de la FFR les ventes de billets parus dans la presse. Il nous annonce que la FFR s'est portée partie civile dans cette affaire. La procédure suit son cours, nous aurons plus d'information lorsque le secret de l'instruction pourra être levé.

Il met à l'approbation le dernier Compte rendu de Bureau Directeur du 13/12/2013 à Thuit Signol. Adopté à l'unanimité.

Pour les EdR (Ecole de Rugby) il nous signale que Mr DUZAN avait proposé un changement dans les obligations pour les clubs. Devant le tôle général des présidents de Comité il a été obligé de faire machine arrière. Pour l'anecdote il avait suggéré que les obligations des clubs pour leurs écoles de rugby passent :

- Pour les clubs de fédérales de 22 à 50 licenciés
- Pour les clubs de séries territoriales de 15 à 25 licenciés.

A noter que suite à son agreement Olympique la FFR veut engager des actions en vues de développer la pratique du Rugby à 7. Le président donne ensuite diverses informations sur le rugby à 7, ainsi une commission de développement du Rugby à 7 existe dans laquelle chaque Comité Territorial est représenté (pour la Normandie Mrs Dominique BARTHELEMY, Patrice RUZE, Jean Philippe FERREY et Sébastien WATTIEZ). Les travaux de cette commission sont en cours et les documents parus récemment feront eux aussi une présentation au Comité Directeur de Normandie lors de la prochaine réunion à CAEN.

Le Rugby à 5 lui aussi vient d'acquérir ses lettres de noblesses auprès de la FFR. Notre Comité étant en avance sur le sujet, les responsables Normands des nouvelles pratiques (Mr Philippe MOUREAU) et la représentante normande à l'initiative du Projet (Mme Véronique MILLION) effectueront eux aussi une présentation lors de ce Comité Directeur de Mars à Caen.



Le calendrier du Beach Rugby vient de paraître il a été mis en ligne sur le site du Comité à retenir que l'étape normande est fixée au 31/07/2014 à Ouistreham.

Dans les informations le président nous donne confirmation que des clubs de Rugby à 5 et de Rugby à 7, pourront être créés. Cependant les statuts sont les mêmes que pour les clubs ou associations à XV, il faudra respecter un président, un secrétaire général, un Trésorier Général (affiliés FFR) et la possibilité de membres. Toutefois il sera possible que les joueurs de ces clubs bénéficient de la licence Loisirs. Affaire à suivre !

Le président déclare que suite à la demande du Club de Granville et fort de ses organisations précédentes, la FFR a décidé de confier au Club de Granville les finales Féminines moins de 18 ans à 7.

Ces finales regrouperont 12 équipes sur 2 jours. Cette attribution est valide pour les deux années à venir. Félicitations au club cher au Président Stéphane DEVIC et à sa cheville ouvrière Mme véronique MILLION. Le Comité viendra en appui et en aide pour apporter sa technicité dans cette organisations (cadres, etc ...). Le projet est dans les starting-blocks, les dates devraient être précisées dans le mois qui vient, bon courage à la dynamique équipe du RC Granville dans cet important challenge.

A noter également que les finales militaires de Rugby se dérouleront en Normandie et elles aussi dans la Manche. En effet la base de QUERQUEVILLE recevra 4 équipes masculines et 2 équipes féminines de notre armée pour y décerner les titres de Champion de France des Armées. Les dates sont-elles déjà connues cette finale se dérouler du 12 au 18/05/2014. La commission d'homologation des terrains du Comité de Normandie est déjà passée et à délivrer les autorisations nécessaires.

Autres annonce les CTF sont désormais rebaptisé CTT, ils voient leurs statuts légèrement évoluer (Création d'une lettre de mission) et la subvention versée par la FFR au Comité Territorial sera dorénavant de 35.000 euros.

Pour les CRT de 2^{ème} Génération aucune avancée, malgré les demandes des présidents de comité Territoriaux. Aucune subvention de fonctionnement ne sera allouée par la FFR.

Par contre, n'y voyer aucune ironie, le Trésorier <Général de La FFR relance ses demandes pour que les Comités Territoriaux prennent des « Débentures » pour l'intérêt du Rugby Français. Evidemment dans cette optique le futur Stade est omniprésent. La demande est faite pour 1 à 5 « Débentures ». Le Comité Territorial devant l'état de ses finances actuellement, mets cette demande en retrait. Une décision, si elle doit être prise le sera par une décision du Comité Directeur du Comité de Normandie de RUGBY.

D'autre part une annonce vient d'être relayée lors de ce Comité Directeur de la FFR comme quoi la date du Grand Stade sera reculée. On parle d'exit 2017 pour une hypothétique 2020/2022. Affaire à Suivre !!

Dans les annonces ui font la fierté du Comité la FFR a indiqué que les ramasseurs de balles du Match FRANCE / Irlande seraient des joueurs licenciés au club de « Côte de nacre ». Félicitations aux dirigeants qui ont su proposés leurs services et bon match à leurs jeunes pousses.

Samedi en lever de rideau de France / Italie doit avoir lieu la réunion des présidents de Comités Territoriaux. Notre Président ayant lui à œuvrer lors de ce Week-end de France / Italie auprès de sa commission des Bénévoles, dont il est le Président fédéral, sera représenté par Jean François DREYER. A noter que la Bénévole Normande pour ce week-end est Mme MURATET du Club de Flers.



Affaire du PSE d'Aurore SOBOLAK le président a chargé le secrétaire Général d'écrire à Madame la ministre de la Jeunesse et des sports pour li faire partager nos inquiétudes et surtout nos incompréhension avec ses services de la DDJS de Basse Normandie.

Des réunions de travail vont être prochainement mise en place avec le Conseil Régional de Basse Normandie et La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de basse Normandie pour essayer le balayer tous ces problèmes et incompréhension entre nos entités. Sur la fin Février 2014.

Le Président donne ensuite des informations sur les championnats des jeunes Teulières et Balandrade, ces derniers sont envoyés aux clubs ou associations concernées et seront reprises sur le site di Comité.

Venant de la FFR nous avons été contactés par Une société Evènementielles qui nous propose ses services pour organiser un Congrès de la FFR à DEAUVILLE. Le dossier est transmis à Dominique BARTHELEMY responsable des organisations et manifestations du Comité.

Ensuite nous abordons les questions sportives/

M 15 préparation du tournoi de VANNES, pour amener une équipe Territoriale compétitive au LLOZA.

Pour les TADDEI (U 16, U 17 et U 18), les différents reports de matchs dûs aux conditions météorologiques (terrains impraticables) nous amènent devant une situation délicates pour les clubs ayant des sélectionnés. Après de chaudes discussions, et la défense des points de vue des différentes parties, les coups de téléphone arrivés au Comité de Clubs, la situation financière délicate du Comité.

Il a été décidé de déclarer forfait pour les matchs du 16/02/2014.

La même solution a été prise envers les moins de 26 ans.

Une lettre explicative sera envoyée aux différents acteurs intéressés de ces matchs.

Alain PLY intervient ensuite sur le Championnat à 7. Il fait part de ses difficultés à recevoir les inscriptions et surtout des dates dont il peut disposer pour organiser ce Championnat.

Il va demander au Secrétariat du Comité de faire les relances nécessaires auprès des clubs et associations.

Ce désintérêt de nos clubs est d'autant plus préjudiciable que depuis deux ans nous nous battons, à leur demande pour organiser ce championnat. Et que d'autre part à partir de la saison prochaine il sera rendu obligatoire par la FFR. Il est dommage que la plupart de nos clubs demandeurs de ce type de Rugby, ne soient pas plus motivés. L'année prochaine que feront-ils si cette obligation fédérale vient les obliger sous peine de sanction financière. L'histoire est un éternel recommencement.

Restera à préciser les dates qui offrent une possibilité à notre championnat pour les cadets / juniors les 10/05 et 24/05 avec une finale le 31/05.

A signaler que le Société Général n'existe plus.

Pour les séniors Alain propose : (en signalant que lors des deux premières dates proposées et actées pour les clubs du groupe 3^{ème} et 4^{ème} Série aucune inscription n'était parvenue soit les 10/01 et 26/01)

Pour la première journée (à revoir l'organisation car normalement dévolue au Groupe promotion d'honneur) le 23/02 et ensuite des dates à affiner. Sachant que la finale est sise à VIRE le 04/05/2014.



Ensuite nous avons échangé sur la « dette des clubs » qui s'élève à la date de notre réunion à : 438.000 €

A noter que nous avons reçu de certains clubs des demandes d'échéanciers (parfois avec oubli des chèques allant avec ce dernier).

Il reste préoccupant de voir que beaucoup de clubs voient leur dette osciller entre 24.000 € et 32.000 €.

Nous avons reçu également des lettres des mairies ou collectivités locales nous informant que la subvention des clubs et associations seraient versées avec un certain retard, bien sûr nous en tiendrons compte.

Mais pour beaucoup de clubs ou associations c'est un mutisme total, une politique de l'Austruche qui ne peut ni nous satisfaire, ni vous satisfaire.

Rappel a été fait lors de ce bureau qu'en cas d'absence de réaction des clubs ou associations une lettre serait envoyée aux collectivités locales pour mentionner l'état de la dette. Cette procédure déjà votée depuis deux ans n'avait été mise en place que lors de cas très difficile. Il a été voté qu'aujourd'hui cette lettre serait envoyée dès que la dette dépasserait les 3.000 €.

A noter que nous avons reçu un Mail nous informant de la démission du Président du SHE (Stade Harfleurais de l'Estuaire). A noter que la dette de ce dernier s'élève à 4.073 €.

Il est 20h25, le président lève la séance et convie l'ensemble des présents à partager le Casseroûte. Les discussions pourront se poursuivre à cette occasion.